

ANNEXE À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2012-640
DU 2 NOVEMBRE 2012 MODIFIANT L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL
N° 2011-301 DU 19 MAI 2011 PORTANT APPLICATION
DE L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008
RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FONDS
METTANT EN OEUVRE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

I Les personnes et entités mentionnées ci-après sont ajoutées à la liste figurant à l'annexe I :

A. Personnes

	Nom	Informations d'identification	Motifs
1	Dr. Qadri Jameel		Vice-premier ministre pour les affaires économiques, ministre du commerce intérieur et de la protection des consommateurs. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
2	Waleed Al Mo'alle		Vice-premier ministre, ministre des affaires étrangères et des expatriés. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
3	Général de division Fahd Jassem Al Freij		Ministre de la défense et commandant militaire. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
4	Dr. Mohammad Abdul Sattar Al Sayed		Ministre des biens religieux. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
5	Hala Mohammad Al Nasser (ingénieur)		Ministre du tourisme. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
6	Bassam Hanna (ingénieur)		Ministre des ressources hydrauliques. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
7	Subhi Ahmad Al Abdallah (ingénieur)		Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.

	Nom	Informations d'identification	Motifs
8	Dr. Mohammad Yahya Mo'alla		Ministre de l'enseignement supérieur. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
9	Dr. Hazwan Al Wez		Ministre de l'éducation. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
10	Dr. Mohamad Zafer Mohabak		Ministre de l'économie et du commerce extérieur. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
11	Dr. Mahmud Ibraheem Sa'iid		Ministre des transports. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
12	Dr. Safwan Al Assaf		Ministre de l'habitat et du développement urbain. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
13	Yasser Al Siba'ii (ingénieur)		Ministre des travaux publics. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
14	Sa'iid Ma'thi Hneidi (ingénieur)		Ministre des ressources pétrolières et minières. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
15	Dr. Lubana Mushaweh		Ministre de la culture. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
16	Dr. Jassem Mohammad Zakaria		Ministre du travail et des affaires sociales. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
17	Omran Ahed Al Zu'bi		Ministre de l'information. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.

	Nom	Informations d'identification	Motifs
18	Dr. Adnan Abdo Al Sikhny		Ministre de l'industrie. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
19	Najm Hamad Al Ahmad		Ministre de la justice. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
20	Dr. Abdul Salam Al Nayef		Ministre de la santé. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
21	Dr. Ali Heidar		Ministre d'État pour la réconciliation nationale. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
22	Dr. Nazeera Farah Sarkees		Ministre d'État pour l'environnement. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
23	Mohammad Turki Al Sayed		Ministre d'État. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
24	Najm-eddin Khreit		Ministre d'État. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
25	Abdullah Khaleel Hussein		Ministre d'État. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
26	Jamal Sha'ban Shaheen		Ministre d'État. En tant que ministre du gouvernement, partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime contre la population civile.
27	Suleiman Maarouf (a.k.a. Sulayman Mahmud Ma'ruf, Sleiman Maarouf, Mahmoud Soleiman Maarouf)	Passeport : en possession d'un passeport du Royaume-uni	Homme d'affaires proche de la famille du président Al-Assad. Détient des actions dans la chaîne de télévision Dounya TV figurant sur la liste. Proche de Muhammad Nasif Khayrbik, personne inscrite sur la liste. Soutient le régime syrien.

	Nom	Informations d'identification	Motifs
28	Raza Othman	Épouse de Rami Makhlof	Entretient des relations personnelles et financières étroites avec Rami Makhlof, cousin du président Bashar Al Assad et principal financier du régime, qui a été inscrit sur la liste. À ce titre, elle est liée au régime syrien et elle en tire des profits.

B. Entités

	Nom	Informations d'identification	Motifs
1	Megatrade	Adresse : Aleppo Street P.O. Box 5966 Damas, Syrie Fax : 963114471081	Agit par procuration pour le compte du Scientific Military Research Institute (SSRC), qui figure sur la liste. Impliqué dans le commerce de biens à double usage, interdit par les sanctions prises par l'UE à l'encontre du gouvernement syrien.
2	Expert Partners	Adresse: Rukn Addin Saladin Street, Building 5 PO Box : 7006 Damas, Syrie	Agit par procuration pour le compte du Scientific Military Research Institute (SSRC), qui figure sur la liste. Impliqué dans le commerce de biens à double usage interdit par les sanctions prises par l'UE à l'encontre du gouvernement syrien.

II Les mentions concernant les personnes et les entités énumérées ci-après sont remplacées par les suivantes :

	Nom	Informations d'identification	Motifs justifiant l'inscription
1	Dr. Wael Nader Al -Halqi	Né en 1964 dans la province de Daraa	Premier ministre et ancien ministre de la santé. En tant que premier ministre, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.
2	Muhammad Ibrahim Al-Sha'ar (alias Mohammad Ibrahim Al-Chaar)	Né en 1956 à Alep	Ministre de l'intérieur. En tant que ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.
3	Dr. Mohammad Al-Jeilati	Né en 1945 à Damas	Ministre des finances. En tant que ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.
4	Imad Mohammad Deeb Khamis (alias: Imad Mohammad Dib Khamees)	Né le 1 ^{er} août 1961 près de Damas	Ministre de l'électricité. En tant que ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.

	Nom	Informations d'identification	Motifs justifiant l'inscription
5	Omar Ibrahim Ghalawanji	Né en 1954 à Tartous	Vice-premier ministre chargé des services, ministre de l'administration locale. En tant que ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.
6	Joseph Suwaid (alias Joseph Jergi Sweid)	Né en 1958 à Damas	Ministre d'État. En tant que ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.
7	Eng Hussein Mahmoud Farzat (alias : Hussein Mahmud Farzat)	Né en 1957 à Hama	Ministre d'État. En tant que ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.
8	Mansour Fadlallah Azzam (alias : Mansur Fadl Allah Azzam)	Né en 1960 dans la province de Sweida	Ministre chargé des affaires de la présidence. En tant que ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.
9	Dr. Emad Abdul-Ghani Sabouni (alias : Imad Abdul Ghani Al Sabuni)	Né à Damas en 1964	Ministre des télécommunications et de la technologie. En tant que ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.
10	Général Ali Habib Mahmoud	Né à Tartous en 1939	Anciennement ministre de la défense. Lié au régime syrien et à l'armée syrienne et impliqué dans la répression violente contre la population civile.
11	Tayseer Qala Awwad	Né à Damas en 1943	Anciennement ministre de la justice. Lié au régime syrien et impliqué dans la répression violente contre la population civile.
12	Dr. Adnan Hassan Mahmoud	Né à Tartous en 1966	Anciennement ministre de l'information. Lié au régime syrien et impliqué dans la répression violente contre la population civile.
13	Dr. Mohammad Nidal Al-Shaar	Né à Alep en 1956	Anciennement ministre de l'économie et du commerce. Lié au régime syrien et impliqué dans la répression violente contre la population civile.
14	Sufian Allaw	Né à al-Bukamal, Deir es-Zor en 1944	Anciennement ministre du pétrole et des ressources minières. Lié au régime syrien et impliqué dans la répression violente contre la population civile.
15	Dr. Adnan Slakho	Né à Damas en 1955	Anciennement ministre de l'industrie. Lié au régime syrien et impliqué dans la répression violente contre la population civile.

	Nom	Informations d'identification	Motifs justifiant l'inscription
16	Dr. Saleh Al-Rashed	Né dans la province d'Alep en 1964	Anciennement ministre de l'éducation. Lié au régime syrien et impliqué dans la répression violente contre la population civile.
17	Dr. Fayssal Abbas	Né dans la province de Hama en 1955	Anciennement ministre des transports. Lié au régime syrien et impliqué dans la répression violente contre la population civile.
18	Ghiath Jeraatli	Né à Salamiya en 1950	Anciennement ministre d'État. Lié au régime syrien et impliqué dans la répression violente contre la population civile.
19	Yousef Suleiman Al-Ahmad	Né à Hasaka en 1956	Anciennement ministre d'État. Lié au régime syrien et impliqué dans la répression violente contre la population civile.
20	Hassan al-Sari	Né à Hama en 1953	Anciennement ministre d'État. Lié au régime syrien et impliqué dans la répression violente contre la population civile.

III Les personnes et les entités dont le nom figure ci-après sont retirées de la liste des personnes physiques ou morales, des entités ou organismes figurant à l'annexe I de l'arrêté ministériel n° 2011-301.

1. Salim Altoun
2. Youssef Klizli
3. Altoun Group.